

**CONSEIL DES  
COMMISSAIRES  
DU  
24 NOVEMBRE  
1998**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHICOUTIMI  
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY**

**CC-98-200**

Ouverture de la session et constatation des présences

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle des commissaires, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, à 19h30, sous la présidence de Mme Liz S. Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

Sont présents, présentes, outre la présidente,

**Les commissaires :**

M.	Rino Beaulieu
Mmes	Sylvie Belzile
	Lise Blackburn
M.	Gilles Cardinal
Mmes	Sonia Desgagné
	Diane Durand
	Ruth Gagnon
M.	Michel Girard
Mmes	Diane Gauthier
	Denise Hudon
	Chrystiane Jean
M.	Charles Lavoie
Mme	Diane Perron
MM.	Régis Richard
	Rémy Simard
Mmes	Diane Tremblay
	Elaine Tremblay

**Les commissaires représentantes des parents :**

Mme	Christine D. Gagné (secondaire)
Mme	Céline Simard (primaire)

**Sont également présents :**

MM.	Lucien Houde, directeur général
	Michel Cloutier, secrétaire général

**Absence motivée :**

Mme	Jacqueline Asselin
-----	--------------------

---

Après un court moment de réflexion,

Mmes Christine Desgagné et Céline Simard, représentantes des parents auprès du Conseil des commissaires, respectivement de l'ordre d'enseignement secondaire et de l'ordre d'enseignement primaire, prêtent le serment d'office devant le secrétaire général et commissaire à l'assermentation, désigné par le directeur général.

**CC-98-201**

Assermentation/ représentantes des parents auprès du Conseil

**CC-98-202**

Ordre du jour

**Il est proposé par Mme Diane Gauthier et résolu :**

D'accepter l'ordre du jour de la présente session, tel que déposé au Conseil, en y ajoutant les points suivants :

**Sujets d'information :**

- Corporation Centre de formation en entreprise de récupération
- Centre de métallurgie/Laure-Conan

**ADOPTÉE**

Puis,

**Il est proposé par Mme Denise Hudon  
et résolu :**

**CC-98-203**

Procès-verbal/  
10 novembre  
et ajournement  
au 17 novembre  
1998

D'accepter le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 10 novembre, et de l'ajournement de ladite session au 17 novembre 1998, tenant compte de la modification suivante :

au point CC-98-175, à la composition du premier comité, on devrait voir deux commissaires du comité de service des ressources matérielles au lieu d'un seul.

**ADOPTÉE**

Par la suite,

En suivi au point CC-98-171, pour répondre à un questionnaire relativement à l'évolution du dossier du service de garde de l'école Marguerite-d'Youville, le directeur des ressources matérielles mentionne que les professionnels chargés d'analyser la situation viennent tout juste de déposer leur rapport. Il reste à compléter l'analyse des coûts.

Quant à notre demande de subvention, on est toujours dans l'attente d'une réponse du Ministère, de préciser le directeur général.

**CC-98-204**

Courrier Reçu

Les membres du Conseil ont reçu la liste de la correspondance d'importance adressée à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, entre le 5 et le 23 novembre 1998.

**CC-98-205**

Clôture/école  
Marguerite-  
d'Youville

Chaque membre du Conseil a également reçu copie d'une résolution (CE-98/99-22) adoptée par le Conseil d'établissement de l'école Marguerite-d'Youville, avisant la Commission scolaire que l'état de la clôture qui entoure la cour de l'école constitue un danger, ainsi que copie de la réponse de la présidente de la Commission au Conseil d'établissement de ladite école.

Après échanges et discussion, et après que le directeur des services des ressources matérielles eut fait le point sur cette question, Mme la Présidente demande à la direction générale et au comité des ressources matérielles d'analyser l'ensemble de la situation des clôtures des établissements de la Commission scolaire au regard de l'aspect dangerosité et quant son impact possible sur la couverture d'assurance de la Commission, et de produire un rapport au Conseil, lors de la session du 8 décembre 1998.

Par la suite,

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de service des ressources matérielles ;

**Il est proposé par M. Michel Girard  
et résolu :**

**CC-98-206**

Achat/fournitures  
de soudage

D'accorder les contrats d'achat de fournitures de soudage (incluant les gaz) requis par le centre de formation professionnelle en métallurgie, pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 1998 au 30 septembre 1999, aux plus bas soumissionnaires conformes, et ce, pour chaque article apparaissant dans le «catalogue des fournitures de soudage», édition 1998-1999, étant précisé que Praxair Canada est le plus bas soumissionnaire conforme pour ce qui concerne les gaz.

**ADOPTÉE**

**CC-98-207**

Achat/fournitures  
de fer

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de service des ressources matérielles ;

**Il est proposé par M. Gilles Cardinal  
et résolu :**

D'accorder les contrats d'achat de fournitures de fer requis par le centre de formation professionnelle en métallurgie, pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 1998 au 30 septembre 1999, aux plus bas soumissionnaires conformes, et ce, pour chaque article apparaissant dans le «catalogue des fournitures de fer», édition 1998-1999.

**ADOPTÉE**

Après que la présidente eut présenté succinctement le projet d'entente à conclure avec le Conseil des commissions scolaires de la région 02 relativement à certains services qui doivent être assurés eu égard principalement au secrétariat et à la gestion financière du CCSR-02,

**CC-98-208**  
Entente/CCSR-02  
et CSRS

**Il est proposé par Mme Diane Tremblay  
et résolu :**

D'autoriser le directeur général, M. Lucien Houde, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, le protocole d'entente avec le Conseil des commissions scolaires de la région 02, relativement à l'utilisation par le CCSR-02, moyennant certains coûts, de locaux et services de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 1998 au 30 octobre 1999.

**ADOPTÉE**

**CC-98-209**  
Entente/CPNCC-  
CEQ

Après que le directeur des ressources humaines eut informé brièvement le Conseil des modifications qu'entraîne l'accord intervenu le 3 novembre 1998, entre le Comité patronal de négociation des conventions collectives (CPNCC) et la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), relativement à l'annexe LXIII ayant trait au changement de régime d'assurance découlant de l'implantation des commissions scolaires francophones et anglophones,

**Il est proposé par Mme Chrystiane Jean  
et résolu :**

D'autoriser la présidente, Mme Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Lucien Houde, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, l'entente intervenant entre le Comité patronal de négociation des conventions collectives (CPNCC) et la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), relativement à l'annexe LXIII concernant le changement de régime d'assurance découlant de l'implantation des commissions scolaires francophones et anglophones.

**ADOPTÉE**

Par la suite,

**CC-98-210**  
Politique/ contri-  
butions à des  
organismes exté-  
rieurs

Le directeur général rappelle que par suite de la réception de plusieurs demandes de dons ou contributions financières adressées à la Commission scolaire, les membres du Conseil ont exprimé le vœu de se donner des balises quant à la répartition du budget alloué par la Commission à ce chapitre.

Après que les membres du Conseil eurent pris connaissance d'un projet de politique relative à des contributions à des organismes extérieurs et y avoir apporté certaines modifications,

**Il est proposé par Mme Sylvie Belzile  
et résolu :**

D'accepter le projet de politique relative à des contributions à des organismes extérieurs tel que préparé et précisé en un document portant le numéro P-DG-98-01 ;

**ADOPTÉE**

Cette politique sera insérée au recueil des documents de gestion de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

**CC-98-211**  
Félicitations/  
Prix Essor 1998

Le secrétaire général rappelle le dépôt au Conseil, lors de la séance du 17 novembre 1998, d'un communiqué émis par le ministère de l'Éducation, le 11 novembre dernier, annonçant le choix de l'école Sainte-Thérèse pour recevoir le prix Essor 1998 pour la région Saguenay-Lac-Saint-Jean. En complément d'information, Mme la commissaire Chrystiane Jean mentionne que ce prix a été attribué à l'école Sainte-Thérèse pour l'organisation d'une semaine culturelle, au printemps 1998, qui a permis aux élèves, ainsi qu'à l'ensemble des intervenants du milieu, de vivre des activités reliées aux arts et à la culture.

**Il est proposé par Mme Chrystiane Jean  
et résolu :**

D'adresser les meilleures félicitations du Conseil des commissaires aux élèves de l'école Sainte-Thérèse, à leur direction, au personnel de l'école, parents et à tous les intervenants et intervenantes du milieu qui ont apporté une contribution au projet, pour la qualité du projet pédagogique réalisé, à savoir le tenue d'une semaine culturelle, et avoir remporté le prix Essor 1998 pour la région Saguenay-Lac-Saint-Jean.

**ADOPTÉE**

Puis,

**CC-98-212**  
Adhésion/ Conseil régional de la culture

**CONSIDÉRANT** la demande reçue du Conseil régional de la culture invitant la Commission scolaire à renouveler son adhésion, pour l'année scolaire 1998-1999 ;

**Il est proposé par M. Charles Lavoie  
et résolu :**

De défrayer le coût de l'adhésion, au montant de 125\$, au Conseil régional de la culture, pour l'année scolaire 1998-1999.

**ADOPTÉE**

Eu égard à la résolution précédente,

**CC-98-213**  
Délégué/ Conseil régional de la culture

**Il est proposé par Mme Diane Perron  
et résolu :**

De désigner M. Charles Lavoie pour agir comme représentant de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay auprès du Conseil régional de la culture, pour l'année scolaire 1998-1999.

**ADOPTÉE**

**CC-98-214**  
Rapport de la présidente

Mme la présidente Liz S. Gagné fait rapport au Conseil, des principales représentations qu'elle a faites au cours des derniers quinze jours :

1. Le 10 novembre 1998, rencontre avec des représentants de Radio-Canada, relativement à leur nouvelle programmation, laquelle comprend notamment des programmes éducatifs;
2. Le 13 novembre 1998, rencontre du Bureau de direction de la Fédération des commissions scolaires du Québec, où il fut question entre autres, du processus de sélection de la direction générale des commissions scolaires et d'affichage dans les autobus scolaires;
3. Le 17 novembre 1998, rencontre avec M. Michel Harvey de ISOCO Construction, relativement à certaines insatisfactions du contracteur dans le dossier de construction de l'atelier de carrosserie du centre de formation professionnelle en équipement motorisé (Dominique-Racine);
4. Le 20 novembre 1998, participation à une rencontre du Conseil régional de concertation et de développement (CRCD), à Jonquière. Les discussions ont porté sur des places additionnelles en garderie pour la région Saguenay-Lac-Saint-Jean et sur un projet de nouvelle politique de placement de la clientèle;
5. Le 23 novembre 1998, rencontre avec CEM Consultants, en vue d'échanger sur les critères de la Commission scolaire pour le choix de firmes de professionnels dans divers projets.

Par la suite,

**CC-98-215**  
Rapport du  
directeur général

Monsieur le Directeur général présente un bref compte rendu des démarches auxquelles il a participé récemment ou interventions qu'il a faites dans certains dossiers d'importance, notamment :

#### **Quant à la journée d'étude du 18 novembre 1998**

- ✓ Planification, en collaboration avec la direction des ressources humaines, des mesures à prendre dans le cadre de la tenue d'une journée d'étude du personnel enseignant prévue pour le 18 novembre. Les enseignants et enseignantes de la Commission scolaire n'ont finalement pas participé à cette journée d'étude. Le directeur général souligne par ailleurs l'excellente collaboration de la Fédération des commissions scolaires et les échanges «corrects» avec le Syndicat de l'enseignement du Saguenay dans ce dossier. D'autre part, des groupes d'élèves des polyvalentes de La Baie et Fréchette ont toutefois réagi en s'absentant de leurs locaux-classes durant deux périodes en avant-midi (polyvalente de La Baie) et une période en début d'après-midi (polyvalente Fréchette).

#### **Quant à des rencontres avec le ministère de l'Éducation**

- ✓ À titre de représentant des directeurs généraux de la région, le directeur général a participé à une rencontre avec les sous-ministres du ministère de l'Éducation, en vue de la préparation de la réunion provinciale des directrices et directeurs généraux (MEQ-ADIGECS) prévue pour le 25 novembre 1998. Il y fut notamment question de l'état de la situation des dossiers majeurs suivants : •régimes pédagogiques, •programmes de formation professionnelle (plan triennal), •service de garde en milieu scolaire.
- ✓ Le directeur général et la directrice générale adjointe participeront à cette rencontre provinciale du 25 novembre 1998, avec les sous-ministres de l'Éducation où on fera le point sur l'ensemble des dossiers d'organisation scolaire 1999-2000. Cette réunion sera suivie d'une rencontre sur la formation professionnelle, le 26 novembre.

#### **Quant à des représentations**

- ✓ Participation à l'activité de la Régionale Saguenay-Lac-Saint-Jean de l'Ordre des ingénieurs du Québec, le 14 novembre 1998, où on a souligné l'apport de la Commission scolaire de Chicoutimi à la naissance de l'enseignement du génie dans notre région;
- ✓ Participation à l'activité organisée par la Maison de la Presse qui a voulu rendre hommage à ses bâtisseurs à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire du journal Le Quotidien;

#### **Quant au budget 1998-1999 et 1999-2000**

- ✓ Une réflexion en profondeur a été amorcée en ce qui a trait à la situation financière de la Commission scolaire. Un projet global de plan de redressement sera déposé au Conseil lors de la prochaine séance.

**CC-98-216**  
Rapport des  
comités de service

Les membres du Conseil des commissaires ont reçu, pour leur information, une copie du compte rendu du comité de service des ressources financières tenue le 18 novembre 1998.

**CC-98-217**  
Vente de surplus  
d'actifs

Chaque membre du Conseil a également reçu copie d'un appel d'offres qui paraîtra dans le journal Progrès-Dimanche, le 30 novembre 1998, relativement à la vente de surplus d'actifs dont la Commission scolaire prévoit se départir, ces équipements ne répondant plus aux nouveaux programmes d'enseignement ou étant désuets.

**CC-98-218**  
Corporation  
CFER

M. le commissaire Régis Richard fait un court rapport au Conseil sur certaines orientations prises lors de la première rencontre du conseil d'administration de la Corporation 9047-0071 Québec inc. Il mentionne entre autres, la formation du conseil d'administration et l'orientation prise quant à la forma-

tion d'une corporation à but non lucratif qui mènerait à la dissolution de la présente Corporation à but lucratif. Il livre de plus les principaux objets sur lesquels cette nouvelle corporation sera appelé à se pencher, à savoir : le soutien à des projets communautaires, la promotion, la collecte de fonds, etc. Un document sera déposé aux membres du Conseil lors d'une prochaine séance relativement aux projets qui seront mis de l'avant par ladite corporation à but non lucratif.

**CC-98-219**

Centre de métallurgie/Laure-Conan

En réponse à une question posée par Mme la commissaire Chrystiane Jean, il est mentionné que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay n'a pas d'obligation financière initiale en ce qui a trait au projet de construction du centre de formation en métallurgie à l'école Laure-Conan. Les fonds pour ce projet de construction proviennent exclusivement de la subvention gouvernementale.

Sur ce, la présente séance du Conseil prend fin.

La présidente

Le secrétaire général

